Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501661-20260320-2026_18-DE

Mairie de MARPIRE
Ille-et-Vilaine
3522

N° 2026/18

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 16.03.2026
Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 15 votants : 15

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX
Le 20 MARS, à 20H00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. TROPEE Rémi, le plus âgé des membres du Conseil Municipal,
Etaient présents : LEJAS Frédéric - BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – TROPEE Rémi - FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BENARD Charline – CAMEREL Franck – DAVENEL Guilmette – GOUGEON Richard – MANCEL Charlène – NEVEU Margaux – PAIN Thomas – QUEMENER Emilie formant la majorité des membres en exercice.
Absent excusé :
Mme BEAUDUCEL Cécile a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Election du Maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin
Nombre de bulletins : 15
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

- Mme HALLET Christelle a obtenu 14 voix
- M. TROPEE Rémi a obtenu 1 voix

Mme HALLET Christelle ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire
Christelle HALLET